



Historique du cimetière L'Avenir

■ Collectif

Réviseurs Jean-Claude POITRAS et Suzanne PROVOST.

Premier cimetière catholique romain (1829-1850) Mission St-Pierre de Wickham.

Il est situé près de la première chapelle sur la route 143 et l'on y trouve encore des pierres tombales (Wheatland).

Deuxième cimetière catholique romain (1859-1895).

Le 18 mai 1848, lors de la construction de la deuxième chapelle, sur le terrain actuel de la Fabrique, celle-ci recevait une correspondance de l'Archevêque de Québec, Mgr Jos Signay, permettant de bénir un nouveau cimetière du côté sud-ouest de l'église actuelle, et de fermer le cimetière de St-Pierre-de-Wickham.

Ce deuxième cimetière était devenu rapidement trop petit et il fallait un espace pour le futur couvent. On songea à un terrain plus vaste.

Troisième cimetière catholique romain (1895 à nos jours).

Le 24 avril 1895, Cléophas Dionne, cultivateur, vendit pour 50,00 \$ à la Fabrique la moitié ouest où le cimetière actuel situé du côté nord-ouest du village. La partie est du cimetière fut vendue par Mme Scholastique Côté, épouse de L. Émilien Dionne, pour 45,22 \$. M. Cléophas Dionne donna le chemin qui conduit au cimetière. Le petit stationnement de 20 x 50 pieds devant l'entrée du cimetière a été donné par Gérard Cayer (12 juillet 1970).

En avril 1895, les corps furent déménagés dans le nouveau cimetière. Quand à la tombe d'Éric Dorion, elle fut déposée pendant au moins quinze jours, toujours scellée, sur le perron de l'église. La parenté ne s'occupait pas de la transporter dans le nouveau cimetière. C'est Cléophas Dionne qui, dans un geste empreint de miséricorde, la plaça dans son lot au nouveau cimetière.

En 1902, eut lieu l'installation d'une croix puis la pose d'une clôture autour du cimetière. En 1950, le charnier en pierres fut démolí considérant les coûts de la réparation.

En 1960, l'abbé Jean-Baptiste Mathieu exécute avec des bénévoles la remise en état du cimetière, la restauration des stèles et fait installer au centre une grande croix en granit gris.

En 1984, on constate qu'aucun contrat des terrains du cimetière n'est enregistré. On engage des arpenteurs pour délimiter le cimetière, tracer un plan général des chemins et allées, et délimiter les lots avec les bornes (travail réalisé par l'abbé Émile Lemaire).

En 1991, un comité spécial sous la responsabilité de Gilles Raiche, est formé pour s'occuper exclusivement du cimetière. Ce comité prend en charge tous les travaux d'embellissement (tonte, plantation d'arbres, bornage des lots, construction du chemin, etc.).

En 1995, on achète, tout autour du cimetière, une lisière d'un pied pour y installer une clôture Frost (11,056.00 \$).

En 2003, C'est l'installation d'un monument pour les cendres. Signalons aussi que M. Gilles Lemaire, arpenteur, réalise le plan des lots selon le règlement de 1997. Ce nouveau plan accompagné de photos pour chaque lot permit 100 lots supplémentaires possibles. ■

*(Extraits des documents de M. Gilles Raiche).

